

**CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BAGE-DOMMARTIN**  
**DU JEUDI 23 NOVEMBRE 2023 – PROCES-VERBAL**

Nombre de conseillers : 27  
Nombre de conseillers en exercice : 27  
Nombre de conseillers présents : 23  
Nombre de votants : 25

L'AN DEUX MIL VINGT TROIS, le 23 novembre à 20h36, le Conseil municipal de la commune de Bâgé-Dommartin, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian BERNIGAUD, Maire.

Étaient présents : M. BERNIGAUD Christian, M. BESSON Jean-Jacques, Mme BEURRIER Aline, Mme BUIRET Marie-Dominique, M. CHAFFAUD Jérôme, M. DIOCHON Eric, Mme DONGUY Annick, M. ECOCHARD Nicolas, M. FERNANDES Michel, M. FERRAND Etienne, Mme GAUTHERET Marie-Pierre, Mme GUILLOT Myriam, Mme JOURDAN Dominique, Mme LAFAY Monique, M. MERCIER Michel, Mme MICHAUD Laurence, Mme NAVAS Catherine, Mme ONOFRE Lia, M. PAIN Philippe, M. PERRET Nicolas, M. ROZIER Raphaël, M. Gauthier SAVART et Mme SOCQUET Anne-Laure, conseillers municipaux.

Étaient excusés : Mme CHARDIGNY Mireille, M. ROBIN Florent, Mme MERONI Isabelle qui a donné pouvoir à Mme BUIRET Marie-Dominique et M. TRUCHON Pierre qui a donné pouvoir à M. BESSON Jean-Jacques  
Mme GUILLOT Myriam est nommée secrétaire de séance.

**1 – PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023**

Nombre de conseillers présents : 23  
Nombre de votants : 25

Le Maire rappelle que le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 19/10/2023 a été transmis par courriel et joint au document de travail après corrections à l'ensemble des membres de l'Assemblée. Après prise en compte des observations et demandes de rectifications, le Conseil municipal approuve à l'unanimité moins 4 abstentions (Mme BEURRIER Aline, Mme MICHAUD Laurence, M. MERCIER Michel et Mme SOCQUET Anne-Laure) le PV de la séance du 19/10/2023.

**2 – BUDGET ASSAINISSEMENT – DECISION MODIFICATIVE N°2**

Nombre de conseillers présents : 23  
Nombre de votants : 25

G SAVART et M FERNANDES demandent si les emprunts sont capés (c'est-à-dire avec un taux avec une limitation à la hausse ou à la baisse).

Le Maire et JJ BESSON leur précisent qu'il s'agit de deux emprunts l'un souscrit à Dommartin en 2003 pour l'extension de la lagune et l'autre à Bâgé-la-Ville en 2010 pour la 18ème tranche de réseau, tous deux à taux révisable et qu'une renégociation est en cours avec la CE. Le Maire précise que l'impact du montant des intérêts au budget fonctionnement est important.

Monsieur le Maire expose qu'il convient de procéder à une décision budgétaire modificative n°2 du budget assainissement 2023 détaillée comme suit concernant deux sujets (les intérêts d'emprunt et les frais d'études) :

CHAPITRES /ARTICLES	DEPENSES		RECETTES	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>				
D 61528- Entretien et réparations autres biens immobiliers	4000 €	0 €	0 €	0 €
<b>TOTAL D 011 : Charges à caractère général</b>	4000 €	0 €	0 €	0 €
D 66111 : Intérêts réglés à l'échéance	0 €	4000 €	0 €	0 €
<b>TOTAL D 66 : Charges financières</b>	0 €	4000 €	0 €	0 €

<b>TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	4000 €	4000 €	0 €	0 €
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>				
D 203- Frais d'études, de recherche, de développement et frais d'insertion	0 €	50000 €	0 €	0 €
<b>TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles</b>	0 €	50000 €	0 €	0 €
D 2158 : Autres	50000 €	0 €	0 €	0 €
<b>TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles</b>	50000 €	0 €	0 €	0 €
<b>TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	50000 €	50000 €	0 €	0 €
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0 €</b>		<b>0 €</b>

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal APPROUVE la décision budgétaire modificative n°2 du budget assainissement 2023 comme présentée ci-dessus.

### 3 – TARIFS COMMUNAUX AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2024

Nombre de conseillers présents : 23

Nombre de votants : 25

I MERONI et JJ BESSON ont travaillé sur les tarifs communaux.

Le Maire passe la parole à JJ BESSON qui passe en revue tous les tarifs et, en cas de changement, il explique les anciens et les nouveaux tarifs aux élus : 2 modifications (les salles et les forains) et pas de changements sur les autres postes.

Jean-Jacques BESSON donne lecture des propositions de tarifs communaux à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Il est précisé que les agents travaillant à la commune de BAGE-DOMMARTIN bénéficient de 50% sur les tarifs des salles (salles, sono) une fois par an.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, APPROUVE les nouveaux tarifs communaux à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 comme proposé par Monsieur le Maire, suivant les tableaux détaillés joints à la présente délibération.

### 4 – ADMISSION EN NON-VALEUR 2023 N°1

Nombre de conseillers présents : 23

Nombre de votants : 25

Le Maire annonce aux élus qu'il faut apurer les comptes ; cela concerne des impayés de cantine de 2018 à 2021 et certains pour des sommes minimales inférieures à 15 €.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'état des titres irrécouvrables transmis par Monsieur le Trésorier de Bourg-en-Bresse pour lesquels il a été demandé l'admission en non-valeur,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- d'admettre en non-valeur les titres de recettes pour un montant total de :

. 810,18 € (combinaison infructueuse d'actes)

. 85,85 € (RAR inférieurs au seuil)

au titre des années 2018, 2019, 2020 et 2021.

- de préciser que les crédits budgétaires sont ouverts sur le budget principal de l'exercice 2023 au chapitre 65, articles 6541 (admission en non-valeur) et 6542 (créances éteintes)

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

### 5 – DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DELEGATION D'ATTRIBUTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Maire a signé la Convention d'Objectifs et de Financement (aide nationale exceptionnelle à l'investissement en Alsh) avec la CAF dans le cadre des décisions prises par délégation d'attributions du Conseil Municipal au Maire.

Le Maire précise le montant des aides de 300 K€ pour l'investissement et de 25K€ sur de l'acquisition de matériel et mobilier. La convention allouant cette subvention est valable 4 ans à compter du 12 septembre 2023 et les travaux doivent être achevés dans les 48 mois suivant la décision de la CAF d'engagement de crédits, soit le 12 septembre 2027. Le Maire précise que c'est dans le cadre du Plan mercredi. A DONGUY souligne que c'est également grâce au PEDT.

R ROZIER souhaite que dès que nous connaissons les chiffres du Pôle de Dommartin, il faudra lancer le projet garderie. A DONGUY en profite pour annoncer aux élus que le centre Bag'Evasion va recevoir une aide exceptionnelle de 10K€ de la CAF.

## 6 – QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Présentation de la prime pouvoir d'achat aux élus :

Le décret pour les collectivités territoriales est sorti fin 10/2023. C'est une mesure impulsée par l'Etat.

Elle se calcule sur la rémunération brute de l'agent et elle est plafonnée par tranches de rémunérations : plus on gagne, moins on a de prime.

C'est un dispositif facultatif, modulable et fractionnable pour la FPT.

Le Maire informe les élus que le Bureau y serait favorable avec les 2 conditions cumulatives suivantes : 50 % des sommes proposées dans le décret et un montant en fonction des salaires.

S'ensuit un échange entre élus qui la comparent notamment avec la prime défiscalisée accordée dans le privé au bon vouloir de l'employeur.

L MICHAUD précise qu'il faut l'accord du CST et une délibération avant de l'accorder.

Les élus donnent leur accord sur le principe de cette prime.

Ce point sera rediscuté début 2024.

- Assainissement (JJ BESSON) :

. Réunion avec SAFEGE le 14/11/2023 : le programme de travaux a été fixé. L'appel d'offres va être lancé et les prestations de travaux, chemisages et manchettes pourraient commencer en 02/2024 : Route des Paillardières, RD 58 Charlemagne-Route de Pont-de-vaux x2, Lotissement de l'Ile, Rue de la Mairie, Route de Cour, Dommartin du Bourg à la STEP, Dommartin le Bourg Rue du Moulin, Coberthoud RD 47 Route des Devets et Coberthoud RD 47 Route Poyet.

- Réunion PLUi :

. Le rapport de la Commission d'Enquête est consultable sur le site Internet de la CCBS.

Elle a émis des recommandations (définir toutes les dents creuses...) et des réserves ; le Maire donne notamment quelques exemples de réserves (identifier toutes les zones de maraichage, détail sur les surfaces consommées, inventaire précis des logements, être plus précis pour Natura 2000...) qu'il faut normalement lever.

Il y a eu 185 contributions sur les 22 permanences.

Le PLUi va être approuvé en Conseil communautaire le 18/12/2023 et deviendra exécutoire. Il reste à attendre les recours et le contrôle de l'Etat.

Le Maire certifie à tous que, lors du COPIL, le bureau d'études lui a confirmé qu'il était envisageable de réduire à 15 logements par ha la densité du Pré Balichard : cela fera 42 logements au lieu de 50.

A partir du 27-28/11, Ain Habitat va lancer une étude de sol.

- Croisement du Carrefour de Dommartin-Route de Montrevel :

JJ BESSON et J CHAFFAUD sont allés sur place et 5 luminaires sont à l'étude (en attente de l'APD).

JJ BESSON explique le visuel projeté à l'écran.

Il espère pouvoir le mettre au budget 2024.

Il ajoute qu'il faudrait busser le fossé pour créer un passage piéton pour les enfants.

Il évoque aussi un talus qui cache la visibilité.

N PERRET remarque que, depuis le début du mandat, ce carrefour dangereux est évoqué et alerte les élus pour que la sous-commission se réunisse rapidement. Le Maire leur intime de le faire.

J CHAFFAUD ajoute que 4200 véhicules passent chaque jour sur la route de Montrevel.

R ROZIER informe les élus que des gens se doublent devant la Coop et sur le dos d'âne.

- L'enquête publique sur le schéma directeur des eaux pluviales est sur le site Internet de la CCBS depuis le 15/11/2023.

- Arbre de la Laïcité : il sera planté le samedi 16/12 à 10h30

Le responsable des ST a acheté l'arbre.

Le Maire informe que ce sont les DDEN qui se chargent des invitations.

Le Maire aimerait impliquer le CMJ et interpelle les 2 conseillers concernés vu qu'ils se réunissent le 25/11 et justement le 16/12.

Certains élus remarquent que le site est proche de l'Eglise... le Maire leur répond qu'elle est située normalement dans le centre-bourg et que l'arbre sera planté entre la Mairie et le collège.

- Actualité :

. Commémoration du 11 novembre : + de 120 personnes étaient présentes. Le Maire remercie les élus pour leur présence et leur aide.

. 14/11/2023 : Inauguration du véhicule COM 2000 en présence de 14 annonceurs mais sans COM 2000 ce qui est regrettable. Le Maire est très satisfait de cette petite cérémonie.

. 17/11 : venue de Frédéric MANSOT un illustrateur dans les classes de CP ; il a présenté son métier et expliqué le circuit du livre.

. Inauguration du boulodrome le 18/11 à 18h : il s'agissait d'honorer l'implication de Charles BOYER à la tête de l'Union Bouliste pendant 47 ans.

Le Maire revient sur l'incident du panneau avec « Bâgé (Dommartin) » ; la CCBS nous a informé qu'il s'agit d'une initiative personnelle du graphiste qui va être corrigée.

Tous les élus s'accordent pour que le panneau soit entièrement remplacé à la place d'un sticker collé qui risque de se détériorer dans le temps et qui se verra.

Le Maire relancera la CCBS.

JJ BESSON informe les élus que cet incident a été évoqué de nouveau ce soir à l'AG des Boulistes et qu'il a précisé à tous que notre commune n'y est pour rien. Il rappelle les aides du SIVOS.

- Traversée de Dommartin :

E DIOCHON précise qu'ils ont rencontré le Cabinet Liogier cet après-midi.

S'agissant de l'enfouissement, l'APS (Avant-Projet Sommaire) est signé ; l'APD (Avant-Projet Définitif) est en cours d'étude.

Un visuel est projeté à l'écran ; sont prévus des trottoirs, 3 passages surélevés (Mairie, MARPA et Pré Balichard)...

Début 2024, aura lieu l'enfouissement des eaux potables et réseaux secs et le début des travaux pourrait commencer en 09/2024. Certains élus demandent que les plans définitifs soient travaillés en commission pour validation.

- Rapport ORGANOM :

Le Maire précise que le fichier pdf est dans la bibliothèque des ressources et que la version papier est consultable à la mairie.

- Commerce à Dommartin :

. Le Maire a revu D VALETTE qui n'a toujours pas de pistes sérieuses pour la vente de son commerce mais il ne désespère pas. Il précise que l'arrêt du commerce sera au 31/12/2023 et qu'un repreneur peut encore se manifester par la suite ; D VALETTE ne vendra pas son matériel dans l'immédiat.

. Il est allé voir Hugo IRMEL qui gère la pizzeria : il va se rapprocher de D VALETTE et contacter les Douanes pour le bureau de tabac.

. Le boulanger PACORET pourrait reprendre les jeux.

- Atteintes aux élus :

Le Maire leur présente les états des lieux de 2022 et de 2023.

Il leur résume les mesures proposées par l'Etat via la Préfecture de l'Ain. La présentation pdf est dans la bibliothèque des ressources.

- 20/11/2023 : Fuite de gaz à l'école maternelle Prévert

Tous les enfants ont été évacués. La fuite a été réparée dans la journée.

- 20/11/2023 : Panneaux de ville renversés

Nos panneaux de ville de Bâgé-la-Ville ont été renversés.

C'est une action nationale de la FDSEA et des JA. Est projeté à l'écran leur courrier que nous avons récupéré.

Le Maire regrette que la Mairie n'ait pas été prévenue comme d'autres mairies.  
Apparemment, à la fin de leur action, ils vont les remettre à l'endroit.

- 20/11/2023 : Accident de la route au carrefour des RD28 et RD47

Tous s'accordent pour dire que c'est une zone accidentogène et que les véhicules roulent trop vite.

- Voirie (E DIOCHON) :

. Le béton a été fait pour installer des panneaux de circulation.

. Avec la nouvelle élagueuse, ils vont attaquer rapidement la campagne d'élague.

P PAIN remarque que dans beaucoup de centres-bourgs la circulation est limitée à 30km/h.

- Espaces verts et cimetières (MP GAUTHERET) :

. Elle a travaillé avec Thomas FELIX et Dimitri sur le balisage des sentiers de randonnée.

Ils ont réduit nos circuits et attendent le retour de la validation.

. Elle a assisté à la 2<sup>ème</sup> réunion de chantier pour la caserne.

Le Maire suggère de présenter les plans de ce chantier au prochain CM.

- Scolaire (A DONGUY) :

. 14/11 : Conseil d'Ecole à Bâgé-la-Ville : beaucoup de choses se préparent dans les classes, la Mairie a été remerciée pour les remplacements et notre réactivité

. 16/11 : Réunion au collège : les 45 CM2 seront invités sur place pour participer à une journée olympique le 29/03 dans le cadre du programme « Terre de Jeux 2024 ».

. 28/11 : Conseil d'Ecole à Dommartin avec présentation des plans du Pôle de Vie Communal.

- Bâtiments (R ROZIER) :

. Pôle de Vie Communal : le planning est projeté à l'écran.

Il précise que nous en sommes au stade de l'APS ; en début d'année, devrait être signé l'APD.

. Validation du devis pour l'organigramme des clés en cours : il s'agit d'un travail énorme car il faut déjà déterminer combien de personnes par porte !

Ce sera un RAR pour 2024.

. En attente du dernier devis pour l'aire de jeux ; en RAR aussi

. Remplacement de robinets et de WC dans les écoles de Bâgé-la-Ville

. Problème de chauffage dans la salle de réunion de la mairie de Dommartin : travaux de mise aux normes à faire et installation de convecteurs qui seront récupérés par le ST plus tard. Le Maire précise que les travaux doivent être faits car cette salle est souvent sollicitée et sera utilisée encore pendant quelques années.

. Parquet de la salle polyvalente de Dommartin refait pendant les vacances de la Toussaint : les tables et les chaises devront être changées car en fait, elles l'abiment.

. Il faudra penser au devenir de la Mairie de Dommartin.

- CMJ (M FERNANDES) :

La 1<sup>ère</sup> réunion aura lieu samedi 25/11.

Les jeunes élus seront présentés au prochain Conseil Municipal (21/12/2023).

- Comité de Jumelage (AL SOCQUET) :

Elle leur parle du voyage à Bald Waldsee du 10 au 12/05/2024.


- Communication (MD BUIRET) :

. Commémoration du 11 novembre : Elle remercie aussi les personnes qui ont aidé à l'installation et au rangement.

. Bulletin municipal : la 1<sup>ère</sup> réunion de relecture du bulletin a eu lieu le 21/11 et la 2<sup>ème</sup> réunion aura lieu le 28/11.

Elle mentionne les sujets qui seront abordés dont l'état civil, voirie, rentrée scolaire, 100 ans de l'UM3BD, agrandissement de la caserne des pompiers, nouveau véhicule, repas des aînés, hommage à Luc MACIET, Charles BOYER, CCBS (OM, PLUi et chemins de randonnée) ... Il devrait faire 24 pages.

La séance est levée à 22h57.

Nom Prénom	Signature
BERNIGAUD Christian	
GUILLOT Myriam	